

## **Communiqué de presse de la minorité** **Conseil municipal du 12 décembre 2022**

L'ordre du jour du Conseil Municipal du 12 décembre est particulièrement allégé, manifestement pour la majorité, les points saillants et politiquement porteurs pour elle sont ce mois-ci, le soutien aux femmes iraniennes et l'adoption du plan égalité femmes-hommes à la mairie de Saint-Brieuc. Ces 2 thèmes qui sont dans l'actualité nationale et internationale ne risquent pas en effet de rencontrer la moindre opposition, nous voterons évidemment pour mais nous avons la faiblesse de croire que le conseil municipal de Saint-Brieuc doit par priorité traiter les affaires des briochines et des briochins.

Pour le reste, il s'agit de délibérations techniques ou à caractère financier qui font partie des obligations de la gestion courante d'une ville. Les avances sur subventions aux principales associations devraient être une mesure généralisée pour toutes les associations qui conduisent des actions d'intérêt général pour les briochines et les briochins. En effet, de nombreuses associations y compris les plus petites, ne peuvent effectivement commencer leurs actions qu'à partir du moment où elles reçoivent les subventions publiques. Il serait certainement plus équitable de traiter l'ensemble du monde associatif sur un même pied d'égalité.

Enfin la traditionnelle séquence sur les effectifs, nous apprend que malgré la situation préoccupante du poids des charges de personnel à la ville de Saint-Brieuc qui a été repéré par la Chambre Régionale des Comptes dans son dernier rapport, les créations de postes se poursuivent sans même attendre le vote du conseil municipal car les fiches de poste sont déjà publiées dans les médias.

Juste pour information, les effectifs de la ville de Saint-Brieuc vont donc passer de 985 équivalent temps plein au 1<sup>er</sup> décembre 2022 à 990 au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

La qualité du service public, tant mise en avant par la municipalité et qui justifie les sureffectifs de personnels, n'empêchera pourtant pas la fermeture de toutes les salles municipales pendant 15 jours au moment des vacances de Noël. Les briochines et briochins apprécieront ! spécialement les personnes seules.